



CAPD accélération aux échelons 7 et 9 de la classe normale Déclaration du SNUipp-FSU87

Le Président Macron s'est exprimé à 20h mercredi 31 mars dernier pour informer son peuple des décisions qu'il avait prises pour faire face à la situation de crise sanitaire liée à l'augmentation des cas d'infection à la covid-19. Et d'annoncer le retour de l'école à distance pour cette semaine. Le 12 mars 2020, lors de sa première allocution à la télévision annonçant la fermeture des écoles. Emmanuel Macron avait évoqué, pour la première fois, cet « après » alors que la France entrait, avec l'irruption du [Covid-19](#), dans une crise sanitaire sans précédent depuis un siècle. « *Il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour, interroger les faiblesses de nos démocraties* », avait-il avancé. Le 16 mars 2020, il renchérisait : « *Le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant* »

Le monde d'avant la crise ressemble à s'y méprendre à celui d'après dont on devrait pourtant entrevoir les prémices.

Tout a-t-il été mis en œuvre pour éviter d'avoir à nouveau à fermer les écoles ?

Les leçons de la pandémie qui dure depuis maintenant plus d'un an ont-elles été tirées ?

Les mesures nécessaires (création de postes afin de faire baisser drastiquement le nombre des élèves par classe et ainsi pouvoir mieux respecter les protocoles sanitaires successifs, toujours annoncés de la veille pour au mieux le surlendemain) ont-elles été prises ?

Non. On reste bien dans le monde d'avant. Les lits d'hôpitaux comme les classes continuent de fermer... Les soignants continuent de s'épuiser. Les enseignants ne sont toujours pas vaccinés et le retour en classe pour les primaires est annoncé pour le 26 avril, une semaine avant les collèges et les lycées sans qu'aucune explication sur ce distinguo ne soit fait.

Alors que les opérations de Carte Scolaire ont été validées lors du CDEN du 5 février dernier, le serveur du mouvement n'a été ouvert que le 2 avril ! Les collègues n'avaient donc que 3 jours ouvrés pour contacter les écoles. Nous avons demandé à ce que le mouvement puisse se dérouler plus tôt et réponse nous avait été faite que cela dépendait du ministère et que l'on ne pouvait rien y faire. Puis la fermeture des écoles est passée par là et cette année est devenue malheureusement singulière puisque c'est la première fois que les collègues sont amenés à effectuer leur mouvement sur une période intégrale où les écoles sont fermées. Le SNUipp-FSU s'est adressé par courrier à Mme la Rectrice afin pour demander **de décaler les dates de clôture des mouvements départementaux compte tenu de la situation sanitaire qui a conduit à la fermeture des écoles une semaine avant les congés de printemps.**

Ces opérations de mouvement se passent pour la 2ème année sans que les représentants élus des personnels puissent assurer les pourtant nécessaires vérifications et recherches d'erreurs. Le ministre Blanquer a mis un terme au paritarisme qu'il a substitué par un traitement dont la transparence ne peut plus être réalisée.

L'année passée, un travail avait été mené en amont de la CAPD qui avait permis d'obtenir un résultat conforme à la répartition entre les hommes et les femmes dans la plage d'appel à la promotion avec une accélération d'un an. Le SNUipp-FSU a fini par obtenir que les promotions se fassent en tenant compte de la répartition femmes-hommes parmi les promouvables. Dans les documents de travail fournis, on constate qu'à l'échelon 8, ce n'est pas le cas, au bénéfice des hommes. Comme un soubresaut des inégalités de traitement entre les hommes et les femmes dans l'ancien système. Nous demandons qu'un correctif soit appliqué afin de rétablir les choses. Dans cet échelon, on constate que des collègues avec une ancienneté supérieure de 2 ans à d'autres n'auront pas d'accélération de carrière tandis que les moins anciens en bénéficieront, accentuant de fait les écarts. Le SNUipp-FSU persiste à demander que le déroulement de carrière soit complètement déconnecté de l'évaluation.